

Spécial | Transmission agricole : le stage installation, l'alternative au salariat testé avec succès à Pons



« En fait, on ne devrait pas appeler ça un stage, mais plutôt... un apprentissage pour devenir associé ou quelque chose comme ça (rires) ». D'aussi loin qu'il s'en souvienne, Damien Rambaud ne s'est jamais senti « stagiaire », avec ce que le mot induit de passivité et de non responsabilités, durant ses dix-huit mois de « stage installation » auprès de Gérard Paignon, candidat à la cession d'exploitation viticole à Pons. « Je crois que ça tient à la personnalité des deux parties, analyse Damien, mais aussi au fait que Gérard m'a toujours impliqué dans la gestion financière et administrative du site, les rendez-vous avec le comptable, etc. C'est important pour prendre toute la mesure de l'exploitation et pour sentir associé et non simple exécutant ».

Gérard Paignon possédait plusieurs activités agricoles, dont un négoce de ses propres vins et spiritueux, répartis sur deux sites, un à Pons (17) et un à Saint-Martin de Lars (85). Voyant la retraite venir, il avait anticipé en cédant notamment des terres et des parts de l'activité vendéenne à ses filles. Il ne lui restait qu'à trouver quelqu'un pour gérer l'exploitation viticole de Pons. Il a trouvé Damien Rambaud par l'intermédiaire du point d'accueil installation transmission de la Chambre d'agriculture. Le jeune homme s'était inscrit quelques mois plus tôt sur le Répertoire départ installation.

Après trois ans au poste d'adjoint au responsable de la production des vins à la Distillerie de la Tour à Pons, Damien Rambaud avait envie d'évoluer professionnellement. « Pendant toute la durée de mes études en BTSA (à Blanquefort) et même pendant mes années de salariat, j'ai toujours eu en tête l'idée de m'installer un jour quelque part », explique-t-il. Alors qu'il est disposé à quitter le département pour tenter sa chance, les hasards de la vie le font rester près de Pons, à quelques encablures de la ferme où son propre père était chef de culture. « Dire que j'ai grandi là-bas et que je ne connaissais même pas cette exploitation ! », s'amuse-t-il encore.

Savoir prendre des risques

« L'idée de faire une transmission par un stage-installation, c'est le service de la Chambre d'agriculture qui nous l'a suggéré », se souvient Damien Rambaud, « après trois ans de salariat et une rupture conventionnelle avec mon employeur, j'avais droit à des allocations de Pole Emploi dans le cadre d'un stage parrainage de 35h par semaine ».

durant un an. Tout le monde y trouvait son compte ! ». Le jeune homme se souvient à ce moment là d'avoir eu l'impression de faire un pari sur la vie : « J'ai pris le risque que ça ne fonctionne pas et de me retrouver avec mes droits au chômage épuisés, mais c'était le seul moyen que je voyais pour qu'on puisse apprendre à se connaître pour voir si on pouvait travailler ensemble avec Gérard Paignon. L'idée étant de s'associer sur les trois ans qu'il lui restait à faire avant sa retraite, c'était primordial de s'entendre autant sur le plan professionnel que personnel ».

Accepter de se faire aider

Damien commence son contrat en août 2013. Il y apprend en particulier la culture des noix, une activité complémentaire lancée par Gérard au début des années 1990 en pleine crise du cognac. « Je ne connaissais rien en noyers mais j'avais bien aimé l'idée d'avoir une activité complémentaire, se souvient le jeune viticulteur, d'expérience et par mes études il m'était devenu évident qu'il ne fallait plus mettre tous ses œufs dans un même panier et avoir une petite diversification, afin de se garder une marge de manœuvre en cas de coup dur sur une filière ». S'atteler à l'apprentissage puis à la prise en charge d'une nouvelle culture ne lui a pas fait peur : « Il n'y a pas d'école pour ça, Gérard m'a tout appris. Et comme il a rencontré quelques déboires techniques à ses débuts, il m'a fait bénéficier de son expérience, m'évitant ainsi dix ou quinze ans de galère ! Sans lui, j'aurais sans doute fait les mêmes erreurs. » Aujourd'hui, Damien se sent chanceux d'être à la tête d'une exploitation qui roule, avec des méthodes éprouvées. Ses 16 hectares de noyers lui rapportent plus que ses 12 hectares de vignes, mais Damien se sent toujours viticulteur avant tout!

Devenir chef d'entreprise

A la fin de son stage installation, Damien est devenu cogérant de l'exploitation, passée sous le statut d'EARL pour l'occasion. « J'ai emprunté 50 000€ à titre personnel pour les parts sociales, car tout ce qui concerne l'achat de foncier se fait au nom de l'EARL, en fonction des recettes de fonctionnement », explique le jeune agriculteur, qui a n'a rencontré aucune difficulté pour trouver un prêt. « Le fait de porter le projet à deux et d'avoir fait des stages chacun de notre côté avec la Chambre d'agriculture a joué favorablement dans notre dossier », affirme-t-il. Damien a notamment suivi une formation « plan de développement d'entreprise », qui permet au futur chef d'exploitation de planifier comme un chef d'entreprise ses cinq premières années d'exercices en investissements et en recettes : « Beaucoup de repreneurs pensent que ça ne sert à rien alors que c'est utile : on y manipule les chiffres avec un professionnel de l'économie à nos côtés. Ca donne un bon aperçu de ce qu'est la gestion d'entreprise. Il est important parfois de savoir se laisser accompagner pour faire les bons choix plus tard ».

Après avoir acheté 25% des parts, Damien Rambaud passe à 75% en 2017 à l'heure de retraite pour Gérard Paignon. Ce dernier conserve toujours 25%, pour se faire un complément de retraite.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : DR

Publié sur aqui.fr le 14/05/2019

[Url de cet article](#)